

S'abonner à l'Est Républicain | Le journal en PDF | Newsletters | Boutique

Se connecter | Mot de passe oublié ?

estrepublikain.fr

Rechercher un article

OK



Mercredi 20 mars 2013

A LA UNE FAITS DIVERS COMMUNES SPORTS SPORTS D'HIVER LOISIRS VIDÉOS/PHOTOS ANNONCES EST MAGAZINE

France - Monde | Franche-Comté | Lorraine | Edito | Education | Economie

LORRAINNE MEURTHE-ET-MOSELLE MEUSE VOSGES

05.02.13 à 05h30

Vu 722 fois

## SKYLANDER : OMBRES CHINOISES

Le tribunal de commerce de Briey a mis en délibéré sa décision jusqu'à jeudi.

TAGS RÉGION LORRAINE | A LA UNE | ENTREPRISE | FINANCE | TRANSPORT



ARTICLES ASSOCIES  
Quand les Chinois investissent en Lorraine

Skylander, le feuilleton qui s'étire. Jusqu'à quand ? « Cela fait un an qu'on sent le vent tourner, on veut croire dans une solution proche », confiait Morgan Lemayre, l'un des délégués du personnel de Sky Aircraft, hier matin avant l'audience du tribunal de commerce de Briey. « Il faut avoir le cœur bien accroché », répondait en écho Julien Sabatini, un autre délégué après avoir patienté dans le hall du tribunal, pendant les deux heures d'audience à huis clos. Dont l'issue laisse dans l'expectative le personnel jusqu'à jeudi.

Rien ne dit que la seule proposition de reprise officiellement déposée à ce jour, celle de la Hongkong aerotechnologies corporation group limited, soit avalisée par le tribunal après-demain.

Le président Brancaléoni indique en effet que trois hypothèses restent à l'étude : la reprise par un investisseur, la liquidation, la prolongation de la période d'observation de Sky Aircraft.

Le directeur général de la société de Hongkong, Lionel Potron, aurait déjà signé un chèque de 14,7 MC (10 pour le rachat, le reste pour régler des fournisseurs qui continueraient de travailler avec Sky Aircraft). Le chèque serait en cours de transfert. Le conditionnel reste de rigueur tant qu'il n'a pas été versé à la Carpa, la caisse de l'ordre des avocats qui garantit la représentation des fonds des clients.

L'audience du tribunal d'hier a permis d'apprendre que Lionel Potron était mandaté par Avic, l'EADS chinois pour entrer au capital de Sky Aircraft. Avic apporterait 80 MC en capital. Le consortium s'engage à investir 180 MC dans la fabrication du Skylander jusqu'en novembre 2014. Une lettre d'engagement d'Avic, mais pas rédigée du papier à en-tête, a circulé entre les participants de l'audience à huis clos. « Nous avons des garanties pour l'emploi, c'est le seul projet auquel nous pouvons nous accrocher », résume Pierre Médan, représentant des salariés.

Pendant que se déroulait l'audience, à laquelle sa présence a été refusée par le président du tribunal, un proche de Serge Bitboul, Armand Carpentier, a fait savoir qu'il était porteur d'une autre proposition, au nom d'un autre groupe public chinois, Taihai, qui vient de racheter Manoir Industries (lire ci-dessous). Ce projet, qui ne sera pas déposé avant jeudi, ne pourrait donc être étudié que si la période d'observation est prolongée...

Cet ex-cadre de Bouygues, qui avait racheté Saunier Ingénierie, société présente à Nancy et Metz (où elle intervient sur le tram), est à la manœuvre, avec Taihai, pour acquérir le capital de Reims Aviation, l'une des deux sociétés, avec Sky Aircraft, à appartenir à Geci aviation, elle-même filiale de Geci International, dirigé par Serge Bitboul. Et Avic serait également de la partie...

Philippe RIVET

articles ASSOCIES

Quand les Chinois investissent en Lorraine

### DANS LA MÊME RUBRIQUE

- > Une chute place Stanislas
- > PV : attention aux idées reçues !
- > Justice - Le CHSCT de General Electric (ex-Alstom) saisit le tribunal administratif | L'amiante en question
- > Vols de métaux | Razzia sur les câbles téléphoniques
- > Economie - Pôle Emploi Lorraine dresse un bilan noir de l'emploi en Lorraine. En 5 ans le nombre de demandeurs ... | Bilan noir pour l'emploi lorrain

### LA QUESTION DU JOUR

Doit-on contraindre les Bleus à chanter la Marseillaise?

- Oui
- Non
- Sans avis

Soumettre l.

VOIR LES RESULTATS DU VOTE  
VOIR LES AUTRES VOTES



LES "PORTFOLIOS" DE NOS PHOTOGRAPHES



CONCOURS FRANÇOIS-NOURISSIER



VOS PHOTOS INSOLITES



Connexion Inscription

Mon journal PDF Suppléments

Avis de décès Boutique Jeux concours Editions Serpenoise Abonnements

Rechercher ...



# Le Républicain Lorrain

Mercredi 20 mars 2013 18:11:45

ACCUEIL | ACTU | MA COMMUNE | FAITS DIVERS | SPORTS | PHOTOS &amp; VIDÉOS

ACCUEIL , Actualité , Région

Publiée le 16/11/2012

JUSTICE | TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIEY

## Sursis prolongé pour le Skylander

Exceptée la certitude d'un salaire à la fin novembre, les salariés n'ont rien appris de l'audience d'étape fixée par le président du tribunal de commerce de Briey. Un prochain rendez-vous est d'ores et déjà arrêté pour le 6 décembre.

NOTEZ CET ARTICLE :

Vu 996 fois



« J'ai de sérieuses pistes de discussion avec des investisseurs intéressés par le Skylander », confiait hier Serge Bitboul. Photo Fred LECOCCQ

L e Skylander continue. C'est l'important. Les choses avancent. Les salaires de novembre sont couverts et j'ai de très sérieuses pistes de discussion avec des investisseurs intéressés par l'avion... Nous voyons des solutions à l'horizon. » Plutôt avaro en commentaires à son arrivée, hier, au tribunal de commerce de Briey, Serge Bitboul se montrera plus prolixe à sa sortie de l'audience en chambre du conseil. En plaçant la société Sky Aircraft en redressement judiciaire, filiale de Gecfi International, le 4 octobre dernier, le président Jean-Marie Brancaléoni avait assorti la période d'observation de six mois, d'un premier bilan d'étape pour ce 15 novembre. L'occasion de maintenir la pression sur l'avionneur, en quête d'investisseurs susceptibles d'injecter des liquidités dans l'aventure du Skylander, cet avion lorrain biturbopropulseur dont 173 salariés s'activent depuis près de quatre ans à la conception sur le site de Chambley. Après de multiples allers et retours, entre partenaires privés et publics, Serge Bitboul a vu peu à peu les portes se refermer. En dépit de ses engagements initiaux, et des sommes investies par la Région Lorraine, à hauteur de 21,1 M€ en avances remboursables, l'État a fait machine arrière et conditionne désormais le soutien du FSI à l'adossement de l'industriel à des partenaires privés susceptibles d'offrir une pérennité financière au projet. En lui apportant au moins la moitié des quelque 150 M€ qui lui permettraient de boucler les études de l'appareil.

### Pas de solution pérenne

Exceptée la certitude d'un salaire à la fin du mois, les employés n'ont pas obtenu, hier, les réponses espérées. « Nous restons inquiets parce que nous ne percevons pas de solution pérenne », confirmait, à l'issue du rendez-vous, Pierre Médan, ingénieur maintenance et secrétaire du CE. « Le tribunal fera tout pour nous aider à trouver une solution, et les salariés croient en ce projet. » Après un versement effectué par le Fonds national de garantie des salaires, pour couvrir les paies de septembre, octobre a marqué le retour à la normale avec un règlement effectué en fin de mois par Sky Aircraft, abondé par Gecfi International. Rien ne dit que l'embellie soit durable et que le placement du dossier sous oxygène artificiel ne facilite finalement son décollage. « L'important, c'est de rester mobilisé et de ne pas se laisser aller », confiait Nathalie Hannis, déléguée syndicale CFE-CGC. Mais le moral des salariés en a pris un coup. Beaucoup pointent l'absence de contact et s'interrogent ouvertement sur la stratégie de Serge Bitboul.

C'est accompagné de ses avocats, du cabinet Pardo Boulanger & Associés, que ce dernier a franchi le portique du tribunal d'instance. Affichant une décontraction à toute épreuve, l'industriel a plaisanté sur ce rendez-vous, coïncidant avec l'anniversaire de ses 61 ans. « Ma date de naissance ? Trouvez vous-même, elle peut se lire dans les deux sens. » (lire le RL du 15/11/51). Il se montrera plus secret, en revanche, sur ses démarches auprès d'investisseurs potentiels : « Trop tôt. » Il n'en dira pas plus sur les pays prospectés. L'endettement de la société ? « On ne va pas rentrer dans le détail. » Serge Bitboul entend garder ses cartouches pour le prochain round d'étape fixé, par le président Brancaléoni, au 6 décembre.

Xavier BROUET.

J'aime 4 1

### ARTICLES ASSOCIÉS

Le Skylander à l'heure des comptes

### TAGS

- Actualité
  - Région
  - Une
- Faits divers
  - Justice
- Economie
- Politique
- Meurthe-et-Moselle
  - Chambley-Bussières
- Fil info
  - Région

### VIDÉO



### FIL INFO

- |              |   |
|--------------|---|
| RÉGION       | 17:14 Un véritable arsenal découvert en Moselle-Est                 |
| FRANCE MONDE | 05:00 La Lorraine cherche ses ballons d'oxygène                     |
| SPORTS       | 05:00 Ça déraile entre la Région et la SNCF                         |
| CULTURE      | 05:00 Nancy : elle réclame 63 000 € après une chute place Stanislas |
|              | 05:00 Journaliste en Iran : informer au péril de sa vie             |

### ARTICLES LES PLUS...

LUS | NOTÉS

Nancy : elle réclame 63 000 € après une chute place Stanislas 2622



**18€**

## LE MONDE EN 2030 vu par la CIA

Préface de Flore Vasseur

Éditions des Équateurs Documents

**MEILLEURES VENTES MARS 2013**

"Ce document va devenir la bible de tous les décideurs du globe."  
France Info

"Les scénarios dessinés valent le détour[...] ACCROCHEZ VOS CEINTURES!"  
Libération

LE FLASH Économie

S'abonner au Figaro.fr

## Fiducial reprend Neo Security

AFP Mis à jour le 03/08/2012 à 20:40 | publié le 03/08/2012 à 19:55 Réactions (9)

Tweet

Share

Recommander

Le tribunal de Commerce de Paris a autorisé vendredi le groupe français d'expertise-comptable et de services aux entreprises Fiducial à reprendre la société de gardiennage **Neo Security**, mettant fin à plusieurs mois d'incertitude sur le sort de ses salariés.

Fiducial doit reprendre 3.320 salariés, dont 124 postes administratifs, sur les 4.884 du groupe à partir du 1er septembre, a dit une source syndicale. **Le géant britannique de la sécurité G4S va reprendre de son côté les 181 salariés du seul contrat de surveillance de l'ambassade des Etats-Unis "à effet immédiat", a précisé cette même source.**

"Nous sommes à moitié satisfaits, parce qu'il reste quand même des salariés sur le carreau", a déclaré à l'AFP Jean-Jacques Coutreau, délégué central FO, premier syndicat du groupe et représentant des membres du Comité central d'entreprise (CCE) auprès du tribunal. "Ca fait un total de reprise de 3.501 salariés (...) Il reste 1.383 salariés, ce qui correspond à une centaine de contrats que Fiducial n'a pas souhaité reprendre en l'état", a-t-il souligné. "Pendant le mois d'août, Fiducial va reprendre contact avec chaque client et proposer une nouvelle tarification, qu'il aura la possibilité d'accepter ou non. Cela permettra aussi aux clients d'avoir le temps de se retourner et de négocier avec des entreprises concurrentes", a expliqué M. Coutreau.

Au final, entre 300 et 400 emplois pourraient ne pas être repris à l'issue de ce processus, essentiellement du personnel administratif, selon des estimations syndicales. Dans un communiqué, le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg s'est félicité qu'une solution ait pu être trouvée pour assurer dès à présent à 3.831 des 4.800 salariés de l'entreprise une préservation de leur emploi. "Aux salariés repris par Fiducial et G4S s'ajoutent en effet "les salariés de l'entreprise repris par des concurrents de Neo Security (330 agents), dans le cadre d'un transfert de contrats", a précisé le ministre.

### LIRE AUSSI:

» Vers une reprise de 3500 salariés de Neo Security



### Trop de mots de passe ?

Nouveau : Dashlane enregistre vos mots de passe et vous connecte partout en un seul clic



### Guide Investir en Meublé

Se créer un patrimoine sans apport, des revenus garantis, défiscalisés, nos conseils.

# 5%

### Livret d'Épargne à 5%

Profitez d'une épargne disponible et performante au taux de 5% garantis pendant 4 mois

Publicité Ligatus

COURS PALMARES SICAV AUTRES

Indices Devises & Mat. 1ères Recherche

Le Flash

Actu

Économie

Sport

- 15h56 Baisse inattendue des stocks de brut
- 15h55 GB: baisse de la taxe sur la bière
- 15h47 La BEI veut investir 7mds€ en France
- 15h03 Une liste d'exilés fiscaux allemands
- 14h55 Banque : 90% des Français satisfaits
- 14h51 CGT: début du congrès ce soir
- 14h37 Wall Street a ouvert en hausse
- 14h34 USA: la Fed devrait soutenir l'économie

Tout le Flash Économie 1/8

CAC 40 : 3.820,79 (+1,19%) OK

Le Figaro Bourse | Cours | Conseils

FIGARO.FR

**Vous souhaitez être rappelé par un expert en gestion de patrimoine**



Cliquez-ici

Espace partenaires

ECO

